



Communauté de pratique sur la réduction des méfaits et des obstacles aux services dans les maisons d'hébergement

Hébergement femmes Canada (HFC) lance une nouvelle communauté de pratique (CdP) pour les maisons d'hébergement qui s'efforcent d'adopter un modèle de réduction des méfaits et des obstacles aux services et qui veulent travailler avec et apprendre des autres maisons.

En tant que participante à cette CdP, vous aurez accès à:

- Une communauté de 20 à 25 maisons aux vues similaires dans tout le pays, avec laquelle vous pouvez entrer en contact, apprendre et travailler sur des domaines d'intérêt et des besoins communs
- Des mentores des maisons ayant déjà mis en œuvre des pratiques de réduction des méfaits et à même de partager des conseils et des enseignements tirés de leur expérience
- Des sessions d'apprentissage avec des expertes sur une variété de sujets pertinents
- Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action concret visant à réduire les méfaits et les obstacles aux services

La CdP se déroulera sur deux ans, de septembre 2022 à septembre 2024, et comprendra 6 à 8 réunions virtuelles par an (environ 2 heures chacune) et une réunion en personne (hiver/printemps 2023).

Qui peut participer?

Cette CdP est ouverte aux maisons de tout le pays qui s'efforcent d'adopter une approche de réduction des risques et des obstacles aux services. Votre organisation n'a pas besoin d'être experte dans ces pratiques pour participer - en fait, la CdP est destinée aux maisons qui en sont aux premières étapes de ce parcours et qui bénéficieraient de connaissances et d'un soutien accrus.

HFC sélectionnera entre 20 et 25 candidates, en recherchant un équilibre entre les régions, la taille et le type de maison. Chaque maison d'hébergement désignera deux membres du personnel pour participer, dont une personne occupant un poste de supervision ou de direction (par exemple, chef d'équipe, superviseure de programme, directrice, etc.), et une autre travaillant en première ligne (par exemple, responsable du soutien résidentiel, intervenante externe, intervenante auprès des enfants et des jeunes). L'interprétation simultanée en anglais et en français sera disponible pendant les réunions et les documents seront disponibles en anglais et en français.

Y a-t-il un coût pour participer?

La participation à ce programme est gratuite et HFC couvrira tous les frais liés aux déplacements, à l'hébergement et à la nourriture pour l'événement en personne. En outre, chaque maison pourra avoir accès à un maximum de 2 000\$ au cours de la deuxième année pour mettre en œuvre leur plan d'action.

Comment puis-je postuler?

Vous devez remplir et soumettre le formulaire de candidature en ligne avant le 17 juin 2022. Nous vous demanderons de fournir une documentation qui illustre l'engagement de votre organisation à évoluer vers un modèle de réduction des méfaits ou des obstacles aux services. Il peut s'agir d'une motion de votre conseil d'administration, d'une lettre de votre équipe de direction, d'une politique ou d'un plan existant, etc.

Si vous avez des questions sur cette occasion ou sur la manière de postuler, veuillez contacter Chandra à csaha@endvaw.ca.